



Résumé d'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée - Renouvellement du Système de gestion de l'apprentissage

Auteur : ACSTA

Date : Janvier 2019

Cadre supérieur responsable : Benoit Legault, directeur, Intégrité des programmes, Prestation de services

Délégué conformément à l'article 10 : Natalie Sabourin, coordonnatrice de l'AIPRP de l'ACSTA

Voici un résumé de l'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée (ÉFVP) réalisée par l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) dans le cadre du programme de renouvellement du Système de gestion de l'apprentissage (SGA). L'ÉFVP a été réalisée conformément aux lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada sur l'ÉFVP et aux dix principes du code type de l'Association canadienne de normalisation (CSA) sur l'évaluation des pratiques équitables de traitement de l'information.

L'article 6 de la *Loi sur l'ACSTA* établit que le mandat de l'Administration est de « prendre, soit directement, soit par l'entremise d'un fournisseur de services de contrôle, des mesures en vue de fournir un contrôle efficace des personnes – ainsi que des biens en leur possession ou sous leur contrôle, ou des effets personnels ou des bagages qu'elles confient à une compagnie aérienne en vue de leur transport – qui ont accès, par des points de contrôle, à un aéronef ou à une zone réglementée ». L'ACSTA est chargée d'assurer l'uniformité de l'exécution du contrôle dans l'ensemble du Canada. Le SGA est un système en ligne qui permet d'offrir un certain nombre de cours aux employés de l'ACSTA et de les gérer.

Le SGA assure aussi la gestion de la formation et de la certification des agents de contrôle en gérant la formation du Programme national de formation et de certification, le calendrier des cours, les résultats d'examen et les évaluations des cours. Ce système est conçu pour suivre les progrès de chaque agent de contrôle, en consignnant les résultats d'examen et la réalisation des cours.

Cette proposition concerne le fichier de renseignements personnels propre à l'ACSTA que voici : Gestion de l'apprentissage – ACSTA PPU 950. Le fichier de renseignements personnels nécessitera des modifications mineures afin de tenir compte des résultats de l'analyse des renseignements personnels.

Type de programme	
Administration des programmes / Activité et services	<input checked="" type="checkbox"/>
Conformité / Enquêtes réglementaires et application	<input checked="" type="checkbox"/>
Sûreté aérienne	<input checked="" type="checkbox"/>



Type de renseignements personnels concernés et contexte	
Renseignements personnels présentant une sensibilité contextuelle après qu'ils sont recueillis, fournis par la personne avec son consentement à ce que des renseignements personnels conservés par une autre source soient également utilisés.	<input checked="" type="checkbox"/>
Partenaires de programmes et participation du secteur privé	
Au sein de l'ACSTA (répartis entre un ou plusieurs programmes de l'ACSTA)	<input checked="" type="checkbox"/>
Durée du programme	
Programme de longue durée	<input checked="" type="checkbox"/>
Participants au programme	
Le programme a une incidence sur toutes les personnes, aux fins de son administration interne.	<input checked="" type="checkbox"/>
Le programme a une incidence sur toutes les personnes, aux fins de son administration externe. (Tous les agents de contrôle)	<input checked="" type="checkbox"/>

Conclusion

En janvier 2019, un exemplaire de la présente ÉFVP a été transmis au Commissariat à la protection de la vie privée (CPVP) aux fins d'examen.